

Suivi annuel des résultats régionaux
prévus à l'Entente Canada-Québec
Vers un chez-soi 2019-2024

Outaouais

2023-2024

Table des matières

1. Introduction	3
2. Suivi et amélioration continue	4
3. Accès du public aux résultats régionaux	6
Annexe A :	7
Suivi annuel des résultats régionaux	7
Itinérance chronique (question a)	7
Indicateurs retenus et le calcul de l'itinérance chronique (question b)	7
Données utilisées (question c)	7
Subdivision en sous-groupes (question d)	7
Tableau de résultats (question e)	8
Régionaux supplémentaires visés par la communauté en matière de prévention et de réduction de l'itinérance	8
Résultats régionaux (question a)	8
Indicateurs retenus et le calcul de l'itinérance (question b)	9
Données utilisées (question c)	9
Subdivision en sous-groupes (question d)	9
Tableau de résultats (question e)	10

1. Introduction

L'Outaouais, région située dans l'ouest du Québec, comprend la Ville de Gatineau qui se classe au 4^e rang des municipalités les plus peuplées de la province. En 2023, la région de l'Outaouais affichait une population totale s'élevant à 418 999 habitants et arborait un taux d'accroissement annuel de la population de 1.7%¹.

Lors du plus récent dénombrement en 2022, on quantifiait à 706² le nombre d'individus en situation d'itinérance visible pour la région de l'Outaouais. De nombreux facteurs favorisent la récurrence du phénomène de l'itinérance ou encore son amplification, mais voici plus particulièrement ceux qui peuvent contribuer à la présence régionale de cet enjeu:

- la hausse de l'immigration;
- le taux d'inoccupation des logements pour Gatineau de 1,1% (de 0,1% dans le secteur Hull où l'on retrouve une grande proportion des services à la population en situation d'itinérance ou à risque de le devenir);
- la hausse des coûts des loyers de 9%;
- la rareté des logements à loyers modiques ou abordables;
- la proximité avec la province de l'Ontario étant donné les coûts de loyer plus abordables comparativement à ceux dans la Ville d'Ottawa;
- et la difficulté d'accessibilité au marché d'achat de maisons.³

On se rappelle qu'en 2020 et en 2021, une série de consultations des acteurs du milieu sur le territoire de Gatineau et de l'Outaouais en général tant sur le droit au logement que l'enjeu complexe de l'itinérance s'est tenue permettant ainsi l'élaboration du *Plan d'action régional communautaire intégré et interministériel (PARCII)* en itinérance en Outaouais 2021-2026. En plus de se doter d'une vision commune en lien avec les réalités du milieu et pour faire face aux enjeux de la région, les différents acteurs ont

¹ Institut de la statistique du Québec, [Démographie | Ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie \(gouv.qc.ca\)](#) en juillet 2024.

²TOUT LE MONDE COMPTE, DÉNOMBREMENT DES PERSONNES EN SITUATION D'ITINÉRANCE VISIBLE AU QUÉBEC, RAPPORT DE L'EXERCICE DU 11 OCTOBRE 2022 par la Direction des communications du ministère de la Santé et des Services sociaux [23-846-05W.pdf \(gouv.qc.ca\)](#), p.5, en juillet 2024.

³ Société Canadienne d'Hypothèque et de Logement, *Rapport sur le marché locatif* – janvier 2024. Consulté sur le <https://www.cmhc-schl.gc.ca/professionnels/marche-du-logement-donnees-et-recherche/marches-de-lhabitation/rapports-sur-le-marche-locatif> en juillet 2024.

identifié des résultats communautaires visant le suivi de la situation et des attentes quant aux actions qui sont ciblées comme étant prioritaires. Les différents acteurs du milieu ont identifié deux grands objectifs sur lesquels ils ont décidé de se centraliser :

- Le maintien et l'intensification des interventions et;
- L'amélioration du continuum de services et de la collaboration entre les instances.

Afin de pouvoir observer les progrès réalisés dans la prévention et la réduction de l'itinérance chez les populations vulnérables, incluant l'itinérance chronique, les indicateurs suivants ont été ciblés pour l'année 2023-2024 :

- Nombre de personnes desservies et leurs caractéristiques
 - Durée du service rendu
- Nombre de personnes en attente de service et leurs caractéristiques
 - Durée de l'attente
- Taux d'occupation quotidien
 - Durée de séjour

2. Suivi et amélioration continue

Si l'année 2022-2023 était une période charnière où nous avons revu et implanté la nouvelle structure de gouverne, c'est de nouveauté et d'innovation que fut teinté l'an 2023-2024.

En effet, la poursuite de la standardisation des redditions de compte trimestrielles nous a permis d'avoir une vision globale quant aux individus qui bénéficient des investissements offerts dans le cadre des différentes ententes de services qui sont signés avec les organismes communautaires du milieu. Nous sommes plus à même avec cela de voir les initiatives qui correspondent le plus aux besoins de la population en situation d'itinérance ou à risque de le devenir. Ces chiffres nous permettent également de dresser un portrait plus concret et réaliste de l'offre de services, mais également de l'ampleur des efforts déployés par les différents acteurs du milieu.

En analysant ces données, un constat important émerge, soit l'augmentation continue du nombre de places grâce au développement grandissant du continuum de services. Avec cet accroissement vient également une diversité permettant une meilleure réponse aux différents besoins de l'individu, du citoyen, des ménages et/ou des familles dont la situation requière de l'aide en respect de leur rythme et de leur unicité.

Malgré un portrait austère et qui semble se cristalliser dans le temps, on ne peut passer sous silence la richesse des initiatives qui ont vu le jour au sein de la communauté d'acteurs dans le milieu du phénomène de l'itinérance.

À la suite de l'appel de projets ministériel qui a eu lieu en juillet 2023, le Centre Intégré de Santé et de Services Sociaux de l'Outaouais (CISSSO) a créé 40 places d'hébergement d'urgence, car les organismes du milieu ont signifié leur incapacité à développer de nouvelles initiatives. En tant que mesure d'exception, cette période d'opération de la part du CISSSO a permis aux organismes communautaires, dont l'expertise, les connaissances et l'approche sont généralement mises à profit dans ce type de projet, de reprendre leur souffle, enjeu grandement décrié par ceux-ci en 2022-2023. Puisque les sommes attribuées par le MSSS pour le continuum de services en itinérance en Outaouais sont par et pour la communauté, à l'été 2024, un appel de projets est prévu afin de relancer les partenaires pour opérationnaliser de nouvelles ressources d'hébergement d'urgence et de transition. Plusieurs modèles sont envisageables : soit de poursuivre les services du 40-CISS (sous la coordination et avec l'utilisation des ressources humaines du promoteur du projet) soit de développer différents services qui sauront répondre aux besoins spécifiques des personnes en situation d'itinérance.

Consécutivement à la diffusion des résultats du dénombrement qui a eu lieu en octobre 2022, ainsi que la forte médiatisation de l'importance de l'itinérance dans la région de l'Outaouais et plus particulièrement à Gatineau, de nouveaux acteurs se sont portés volontaire pour développer des projets. D'un partenariat avec le privé, la compagnie DEVCORE est né en décembre 2023, un campement chauffé et structuré sur un terrain bien connu de la communauté désignée de Gatineau, le stationnement adjacent à l'ancien aréna Robert-Guertin qui est présentement inutilisé. Cette constitution temporaire a permis une augmentation des places, une adaptation de l'offre de services aux personnes qui ne souhaitent intégrer le refuge d'urgence de la région, en maintenant ou en développant les sentiments d'affiliation sociale et de sécurité qui s'étend jusqu'à la population en général.

Conséquemment à cette initiative, la création d'un nouvel organisme communautaire, *Transition Québec*, a été entamée et sa mission sera d'assurer la gestion du Village Transition. Ce projet, échafaudé en collaboration avec la Ville de Gatineau, vise la mise en place d'une solution temporaire de 2 à 5 ans à la crise de l'itinérance en développant des hébergements d'urgence et/ou de transition pour les personnes en situation d'itinérance.

L'Outaouais est donc présentement dans une phase d'innovation, de création et de développement afin d'offrir une réponse de plus en plus complète, mais également plus adaptée à la totalité de la population qui fait face à cette situation de crise de l'itinérance. Nous observons chez les partenaires un regain quant aux initiatives et une diversité de l'offre de services dans le respect l'individualité tant en ce qui a trait à ses forces qu'à ses défis, mais également de ses aspirations.

Finalement, un phénomène semble prendre de plus en plus d'ampleur dans la région, soit l'augmentation de la population de demandeurs d'asile et de personnes sans statut qui utilisent les services offerts à la population en situation d'itinérance. En réalité, le manque de ressources dans la région particulièrement développées pour ces enjeux amène ces individus se tournent vers l'offre de services en itinérance et le manque de spécialisation et le manque de ressources des équipes qui interviennent avec eux, contribuent à la longévité de leur utilisation des services.

3. Accès du public aux résultats régionaux

Afin de centraliser et de faciliter l'accès à l'information, nous afficherons notre rapport de suivi sur les résultats régionaux avec le Plan d'Action Régional Communautaire Intégré et Interministériel en Itinérance (PARCII) en Outaouais, soit à même la page dédiée à l'équipe de proximité du CISSS de l'Outaouais en itinérance (IMAGES).

Annexe A :

Suivi annuel des résultats régionaux

Itinérance chronique (question a)

Il est à mentionner que de nouveaux travaux devront se tenir à ce niveau. Toutefois, actuellement, nous maintenons la définition de l'itinérance chronique fournie par la stratégie canadienne de lutte contre l'itinérance, Vers un Chez Soi. On y reconnaît comme de l'itinérance chronique comme une personne ayant vécu 180 jours en situation d'itinérance au cours de la dernière année et/ou 546 jours en situation d'itinérance au cours des 3 dernières années.

Indicateurs retenus et le calcul de l'itinérance chronique (question b)

L'indicateur proposé est le nombre d'individus en situation d'itinérance chronique.

Données utilisées (question c)

C'est à travers l'entente de services signée avec les différents organismes communautaires qu'est établie l'importance des redditions de compte. Dans un but de suivi et d'amélioration, celles-ci sont demandées à une fréquence semestrielle (trois fois par année) et les différents indicateurs sont cumulés par le CISSS de l'Outaouais dans un tableau Excel permettant ainsi de faire la compilation et d'en extraire des statistiques.

Nous nous basons sur l'information provenant du dénombrement provincial de 2022. Nous pourrions voir à l'évolution de la situation avec les chiffres de l'énumération annoncée de 2024.

Subdivision en sous-groupes (question d)

Aucun sous-groupe n'a été identifié.

Tableau de résultats (question e)

Résultat : Réduction du nombre de personnes en situation d'itinérance chronique au sein de la communauté au cours de l'année (question e).			
Veuillez indiquer le résultat pour 2022-2023 (colonne de gauche) ainsi que la cible communautaire retenue dans le PARCI (colonne de droite).			
	2022 - 2023	2023 - 2024	Cible*
Nombre de personnes en situation d'itinérance chronique au sein de la communauté au cours de l'année.	706		Réduction de 10% du nombre de personnes en situation d'itinérance chronique dans la communauté désignée de la ville de Gatineau

*La cible est définie pour la période visée par le PARCI.

Régionaux supplémentaires visés par la communauté en matière de prévention et de réduction de l'itinérance

Dans le cadre du Plan d'Action Régional Communautaire Intégré et Interministériel en Itinérance (PARCII) en Outaouais 2021-2026, il a été établi que les résultats régionaux identifiés viseront le maintien et l'intensification des interventions et l'amélioration du continuum de services et de la collaboration entre les instances.

Résultats régionaux (question a)

La région de l'Outaouais s'est, à travers le du Plan d'Action Régional Communautaire Intégré et Interministériel en Itinérance (PARCII) en Outaouais 2021-2026, un résultat régional en matière de prévention et de réduction de l'itinérance, comme étant l'intensification des interventions observable à partir du nombre de personnes desservies.

En 2022-2023, à travers les différentes ententes de services, 9325 personnes en situation d'itinérance ou à risque de le devenir, ont été desservies (la même personne pourrait avoir été aidée à plusieurs reprises et dans différents organismes).

Indicateurs retenus et le calcul de l'itinérance (question b)

Pour en faire la vigie, les indicateurs suivants ont été choisis :

- Nombre de personnes desservies et leurs caractéristiques
 - Durée du service rendu
- Nombre de personnes en attente de service et leurs caractéristiques
 - Durée de l'attente
- Taux d'occupation quotidien
 - Durée de séjour

Comme mentionné précédemment, nous sommes en phase d'implantation, certaines informations n'ont pas été cumulées actuellement et seront éventuellement fournies 2023-2024.

Données utilisées (question c)

Nos indicateurs sont présentement recueillis avec les redditions de compte semestrielles demandées par le Centre de Santé et de Services Sociaux de l'Outaouais dans l'entente de services qui est élaborée avec le partenaire, et par la suite, les données sont compilées dans un tableau Excel.

Subdivision en sous-groupes (question d)

Les indicateurs ont été subdivisés en sous-groupes comme suit :

- Sexe (homme, femme, non-binaire);
- Groupes d'âge (0-11, 12-14, 15-17, 18-24, 25-30, 31-64, 65 et +);
- Caractéristiques (autochtone, immigrant, ancien combattant, réfugiés, personnes présentant un handicap ou une problématique de santé mentale).

Tableau de résultats (question e)

Indicateurs	Résultat : Prévention de l'itinérance			
Veuillez indiquer le résultat pour 2022-2023 (colonne de gauche) ainsi que la cible communautaire retenue dans le PARCI (colonne de droite).				
		2022 – 2023	2023 – 2024	Cible*
Nombre de personnes desservies	Augmentation du nombre de personnes à risque d'itinérance ou en situation d'itinérance desservies	9325 individus desservis	9780 individus desservis soit une augmentation de 4.9%	Augmenter de 10% le nombre de personnes à risque d'itinérance ou en situation d'itinérance desservies dans les différents projets financés.

*La cible est définie pour la période visée par le PARCI.